



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2026

### Présents

Monsieur AUVILLE, Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Madame BROSSARD, Monsieur CHANDENIER, Monsieur CONTE, Monsieur DENIS, Madame DJABER, Madame GOBLET, Monsieur GRATEAU, Madame HOSTACHE, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Monsieur VALLET, Administrateurs

### Excusés

Monsieur BRESILLION, qui avait donné pouvoir à Mr AUVILLE  
Madame FROMIAU, qui avait donné pouvoir à Mme HOSTACHE  
Madame MOREAU, dont le pouvoir a été attribué à Mr CHANDENIER  
Monsieur THOMAS

### Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat  
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,  
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,  
Madame HOSTACHE, en tant que Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,  
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,  
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,  
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,  
Madame CHARPENTIER-GRUBER, Responsable de l'Unité par public et renouvellement urbain à la Direction  
Départementale des Territoires,  
Madame KERMORGANT, Commissaire aux Comptes de Tours Métropole Habitat  
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail  
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,

#### Présidence successive de

**Monsieur MOURABIT jusqu'au point 4,  
et de Monsieur DENIS, élu Président à partir du point 5.**

## QUARTIER DES FONTAINES : REHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAISON DES SOLIDARITES DES FONTAINES : INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Directeur Général et la Directrice Développement et Patrimoine informent le Conseil d'Administration du projet initié par le Conseil Départemental (CD), qui a pour objet d'améliorer les conditions d'accueil des habitants au sein de la Maison Des Solidarités (MDS) des Fontaines et les conditions de travail des salariés.

Le CD est déjà locataire d'un local situé au 2 allée Monteverdi, au travers d'une convention signée le 16 août 1990 et renouvelée à plusieurs reprises, arrivant à échéance le 31 décembre 2030. La MDS y est installée et accueille les habitants ; les consultations PMI ont elles lieu au sein de la mairie annexe des Fontaines.

Après un projet de déménagement sur un autre site, qui n'a pas pu aboutir, la réhabilitation des locaux existants situés 2 allée Monteverdi et l'agrandissement de la MDS au niveau du local situé en face, 1 allée Monteverdi, est le scénario retenu par le CD à l'issue de plusieurs réunions partenariales et d'ateliers de concertations avec les salariés.

Cette décision a entraîné la relocalisation de l'Association des Habitants Des Fontaines (AHDF), locataire du local situé au 1 allée Monteverdi, dans un autre local situé à proximité, place Strauss, et ce, moyennant la réalisation de travaux à la charge de Tours Métropole Habitat pour un montant d'environ 50.000 €. L'AHDF disposera donc, dès juillet 2026, d'un local refait à neuf qui correspond à ses attentes ; il est accessible aux personnes à mobilité réduite qui sont nombreuses à participer aux activités de l'association.

Pour la MDS, le projet consiste en la création de bureaux d'entretien supplémentaires et de bureaux pour les professionnels (encadrement, professionnels de passage : équipe EMLA, conseillère autonomie, stagiaires, sage-femme, cadres), la séparation des espaces professionnels et accueil/entretien public, l'intégration de la consultation PMI, le réaménagement de la cuisine et la création d'un espace de réunion.

Au-delà des travaux intérieurs (repositionnement des cloisons, sols, murs, plomberie, électricité, VMC...), le projet prévoit une intervention sur le clos et le couvert (étanchéité des terrasses des deux locaux – réfection de la façade du 1 allée Monteverdi).

L'ensemble des interventions représente un montant prévisionnel de l'ordre de 850.000 €, dont la prise en charge sera répartie entre Tmh (rénovation du clos et couvert) et le CD (travaux intérieurs et leurs conséquences sur les façades). Le CD prévoit une prise en charge soit au travers d'une subvention, soit au travers des loyers.

Tmh assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension de la MDS sur le local situé au 1 allée Monteverdi et de réhabilitation du local situé 2 allée Monteverdi, dans la mesure où ce dernier sera rendu libre de toute occupation par le CD pendant la durée des travaux. Le CD est donc en recherche de locaux pour accueillir la MDS durant l'année 2027.

Le planning prévoit une livraison des deux espaces fin décembre 2027.

A l'issue des travaux, le CD et Tmh seront engagés au travers de la signature d'une ou plusieurs convention(s) d'occupation qui couvrira(ont) les deux locaux, 1 et 2 allée Monteverdi, avec une durée d'occupation commune de 12 années.

Une convention d'engagement est en cours de signature entre le CD et Tmh pour permettre le démarrage de ce projet.



Le Conseil d'Administration prend acte de cette information.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 25/06/2026 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,  
Grégoire SIMON**

